



# CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 10 MARS 2021

## EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2021-029 / 3-2

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 4 mars 2021, se sont réunis en séance à huis clos à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 18 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

**Présents :** Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, A. BELLEVILLE, J-L. BOISSARD, M CHASSON, N. FAYOLLE, M. GUICHERD-DELANNAZ, B. HUET, A. LE BOURDONNEC, M. MISTRE, A. MOREAU, A. MOTTE, J. POLAT, L. RUELLO-MOGORE, B. SARRAT, B. SEVEN, S. VALENTIN, J. VIAL.

**Représentés :** J-P. ALIBEU, H. BARADEL, F. BEVILACQUA, P. BONNARDON, F. BRABRI, P. CHUNG-PEREZ, G. DA COSTA, F. DUFFOUR, A. FAVIER, A. GAL, B. GATTAZ, B. GRANDCAMP, E. LIVERNAIS, C. MOLLIER-SABET, B. PARIS-BERNARD, N. VUILLERMOZ-BIRON.

**Absents :** N. JULLIARD.

La secrétaire de séance désignée est Nadine FAYOLLE.

---

**OBJET : PATRIMOINE - FONCIER / VENTES : Cession d'un appartement au sein d'une copropriété au 49 Avenue de Paviot à Voiron à Monsieur ANNONCIA Franck**

---

Rapporteur : Martine CHASSON

**EXPOSE :** Afin de constituer des réserves foncières pour permettre la requalification du secteur de Paviot, identifié au PLU en « périmètre de projet », la Commune de Voiron s'est portée acquéreur d'un appartement situé au 49 Avenue de Paviot à Voiron par voie de préemption en 2010. L'étude de « périmètre de projet » n'ayant pas été mise en œuvre, ce bien est aujourd'hui vacant et sans destination précise.

La municipalité a trouvé un accord avec Monsieur ANNONCIA Franck, ou toute société pouvant se substituer à lui, qui se porte acquéreur de l'appartement en l'état, au prix de 57 000 €.

Le bien objet de la vente se situe sur les parcelles cadastrées section BD 341 et BD 343 et se compose des lots 9, 10 et 19 consistant en un appartement duplex de 38 m<sup>2</sup>, une cave et un petit jardin.

### PROPOSITION :

Vu l'avis favorable de la Commission Travaux Urbanisme Environnement & Qualité de Vie en date du 25 février 2021,

Vu l'avis FRANCE DOMAINE en date du 02 octobre 2020,

Le rapporteur propose au conseil municipal :

- D'approuver les conditions de la présente vente à M. ANNONCIA Franck ou toute société pouvant se substituer à lui, un appartement au sein d'une copropriété au 49 avenue de Paviot au prix de 57 000 €,
- D'autoriser Monsieur Yves ALLARDIN, 1er Adjoint au Maire, à signer les actes correspondants.

**DECISION** : La proposition est **ADOPTÉE** par **32 voix POUR** - **A. BELLEVILLE** et **C. BADREDDINE** absents au moment du vote  
**AINSI FAIT ET DELIBERE**

Pour extrait certifié conforme au  
registre des délibérations  
Acte certifié exécutoire depuis  
son dépôt en préfecture.

Le Maire de VOIRON,  
  
Julien POLAT

